

Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 31 juillet 1894

Discours prononcé par M. Victor GLACHANT,
Professeur de Troisième

De l'idée de Sanction dans la morale et la discipline scolaires

Chers Elèves,

Ayez confiance ! Celui de vos maîtres à qui l'on a voulu commettre la tâche aimable de vous souhaiter la bienvenue dans cette riante enceinte, de complimenter vos familles moins heureuses que nous de vos succès, enfin de vous dire adieu pour plusieurs semaines, celui-là ne recèle point traîtreusement dans les plis de sa toge noire quelque énorme harangue, fruit de dissertes élucubrations et de subtiles recherches, quelque dissertation – qui sait ? - aux feuillets déjà jaunis, exhumée du fond d'un tiroir où elle dormait son calme sommeil. Car vous avez, au cours de ces dix derniers mois, ouï assez de leçons, médité sur assez de textes, pâli sur assez de problèmes, pour obtenir qu'on évite aujourd'hui de vous endoctriner davantage, et pour qu'on garde de prodiguer à foison à vos bénévoles oreilles les citations les plus savoureuses. Oui, je sais cela. Tout est maussade - n'est-il pas vrai ? - qui vient hors de propos..., surtout en saison de canicule. Et puis, s'il faut à toute force rompre le silence, n'y aurait-il pas de profit, grondez-vous d'avance *in petto*, à ce qu'un entretien affectueux, mais court, une causerie, non une homélie, détronât le monotone discours de commande, le prône convenu, officiel, taillé toujours, ou peu s'en faut, sur un patron identique, au risque – fût-il spirituel ou profond – de distiller, comme tout ce qui est d'apparat, un solennel ennui ? Certes, aux approches du réconfortant départ pour la campagne, la montagne ou la plage, à la veille de boucler la valise de vacances, par une chaleur torride, vous ne donneriez pas *un clou*, comme dit Madelon (1), des périodes les mieux savamment agencées, des traits d'esprit les plus rares, même des avis les plus précieux, de quelque bouche qu'ils vinssent. C'est l'heure où petits et grands trépignent de joie exubérante et ne veulent rien entendre. « Donnez, crieraient-ils volontiers à l'orateur désigné de la troupe, - qui n'en peut mais, - donnez-moi vite ce lourd manuscrit que vous déroulez avec complaisance, que je l'emporte au logis afin de le lire au frais, de le relire plus tard, s'il en vaut la peine, au coin du feu, viennent les froids. Mais, pour l'instant, épargnez mon impatience. De grâce, ne pérerez pas ! » Hélas ! jeunes révolutionnaires, que faites-vous de l'usage, arbitre suprême des convenances, lequel institue et tient à vous imposer, au début de cette cérémonie, ce surcroît de présence, sinon d'attention, sur ces bancs ? Autant d'ailleurs vous enquérir de la nécessité absolue des allocutions ou des toasts prononcés dans chaque réunion officielle, en France ... voyage ou dîner présidentiel, ouverture de Congrès internationaux, athlétiques et autres, rentrée de Facultés et de tribunaux, voire inauguration de monument ou dédicace de statue érigée à tel ou tel personnage célèbre ou soi-disant tel !

(1) Molière, *Les Précieuses ridicules*, scène X

Non, mes amis, vous n'échapperez point, quoi que vous en ayiez, à la commune loi. *Dura lex, sed lex*. Toute fête appelle son interprète, son héraut. Il y a plus. Les juges les plus avisés estiment qu'en mainte occasion il est permis de parler pour ne rien dire. C'est peut-être mon cas actuel, songez-y. Et, pourtant, voyez l'injustice ! Du discoureur annuel, éphémère, qui surgit et déclame, un quart d'heure durant, du haut de l'estrade où vous allez monter au milieu des ovations de vos camarades, on exige longtemps, longtemps d'avance, le choix d'un sujet. Lui alors, de guerre lasse, après mûre et vaine réflexion, en quête de nouveauté, entame de préférence le panégyrique rebattu d'une vertu morale et pratique, ou le développement d'un instructif lieu commun. Celui-ci, par exemple, prêche lugubrement sur la gaîté, ou sur la franchise, ou sur la politesse ; celui-là discute la meilleure façon de lire ou de voyager, de se fatiguer ou de se reposer. Ou bien on se plaît à ressusciter les souvenirs d'antan : on développe l'historique d'un Lycée ; on gémit rétrospectivement sur les us et coutumes de la vieille Université contemporaine des Rabelais et des Montaigne ; aux sévices dont souffrirent nos infortunés aïeux, aux sombres geôles de jeunesse captive, aux brutales exécutions que n'eût pas désavouées le rude fouetteur Orbilius, cet ancien soldat immortalisé par la muse rancunière d'Horace et qui avait transporté dans l'écoles les habitudes des camps, aux tronçons ensanglantés qui souillaient, paraît-il, les dalles des classes au temps jadis, on oppose avec emphase les modernes palais scolaires où l'air et la lumière entrent à flots, où le printanier soleil baigne d'une auréole dorée les fronts des pétulants externes écoliers généreux, sans misère, sans malice et sans soucis, au visage et au cœur épanouis ; on chante sur le mode lyrique ces séjours en gai savoir, d'intelligente culture intellectuelle, capables, parmi tant de somptueux édifices de notre capitale, d'être proposés à l'enthousiasme d'hôtes étrangers, sympathiques visiteurs. Veine banale que tout cela, inspiration mince et séculaire, si vous voulez, Messieurs ! Mais quoi ! si ces sempiternelles matières (qu'on eût pu mettre en vers latins naguère, à l'époque où florissait cet exercice très inoffensif et très charmant) ont défrayé successivement la verve académique de mes innombrables devanciers, c'est que, vous ne l'ignorez pas, tout est exprimé, juste ciel ! depuis deux mille ans, et plus, qu'il y a des professeurs, et qui enseignent. Le meilleur parti ne serait-il donc point pour moi de m'étendre sur le passé de la maison à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir ? – Fort bien ; mais, peuple heureux, vous n'avez guère d'histoire ; vos traditions de famille sont jusqu'ici vos seules traditions. Peu à peu, l'âge en amènera d'autres ; vous deviendrez – souffrez que je tire cet horoscope – de redoutables triomphateurs d'examens ; Vous serez, comme vos nombreux et puissants émules de Condorcet et de Louis-le-Grand, riches de couronnes remportées au Concours général : dès aujourd'hui du moins avez-vous la conscience d'avoir accepté vaillamment une bataille inégale et d'avoir attaqué vos adversaires sans les compter. Récente est votre origine, modeste et décente votre attitude, mais sérieuse votre ambition ; et je vous en félicite.

Nés d'hier, quand vous formâtes le projet (1), voilà tantôt six mois, de fonder votre déjà vigoureuse Association des anciens élèves, à laquelle je saisis en passant l'occasion d'offrir, avec nos vœux de prospérité, un cordial salut, vous eûtes beaucoup de mal à découvrir, pour la gouverner, des ancêtres qui ne fussent pas mineurs et imberbes.

(1) *Le dessein de cette Association fut émis pour la première fois au banquet de la Saint-Charlemagne de cette année (3 février)*

Eh bien ! tant mieux, Messieurs, n'en rougissez pas. Pour ma part, je ne sais rien de plus attrayant qu'un jeune vieillard joignant à la considération due au fonctionnaire et au contribuable naissant l'animation alerte et la fantaisie de l'adolescence que l'expérience, selon le beau mot d'Aristote, n'a pas encore humiliée. (1)

Goûtez, chers amis, la satisfaction légitime que nous causent à tous, administrateurs, éducateurs, professeurs et parents, - collaborateurs unis en une œuvre attachante et grave, - l'entrain de vos honorables débuts, les progrès rapides de votre population, après un simple lustre écoulé, vos excellentes dispositions à l'étude, votre belle humeur, votre vif désir de réussir. Et puisque j'ai entrepris de m'adresser à vous sur le mode élogieux, - sans flatterie, s'entend ! – puisqu'il me faut *traiter un sujet*, et qu'aussi bien je crois m'être assez humblement et trop longuement excusé, Mesdames et Messieurs, du bavardage obligatoire que vous aurez à subir, laissez-moi commencer ; c'est encore ce qu'on a trouvé de plus naïf pour parvenir promptement au terme, et l'on observe avec raison que celui qui a commencé est à mi-chemin du but ; adoptons pour texte, si vous y consentez, le principe même qui nous inspire en cette journée avant-courrière du repos, l'agréable motif qui nous occupe ensemble, j'entends la valeur de ces récompenses qu'on va tout à l'heure octroyer à notre élite, leur nature, leur signification au point de vue de la morale et de la discipline en vigueur dans nos écoles ; bref, cherchons à définir, *en fonction*, si je puis dire, de la méthode spéciale à notre Université moderne, cette haute, cette saine et probe idée de *Sanction*, de mérite et de démérite, dont l'empire ne doit pas être moindre en une communauté d'étudiants qu'au sein de la société virile à laquelle ils se préparent entre nos mains, et dont le rôle propre consiste à traiter chaque individu selon son énergie et sa capacité personnelles. – Un tel problème, non point aride assurément, mais un tantinet austère, et, au total, fort pertinent, ne craignez rien, je veux tout uniment l'effleurer. Il n'en est point, je pense, dont la méditation importe à un plus éminent degré à vos âmes adolescentes. Si vous aboutissez, en effet, à saisir tôt la notion de la justice distributive telle que nous essayons de vous l'inculquer dès le collège, telle que nous en fixons parmi vous les arrêts sans contrarier, dans la mesure du possible, le libre jeu de vos caractères et l'expansion de vos diverses facultés, vous comprendrez dès l'abord le monde où vous serez jetés, livrés à vos ressources, au sortir de ces paisibles engagements, de ces tournois pacifiques qui dépensent aujourd'hui votre courage et chatouillent efficacement votre émulation réciproque. Ce monde, où l'opiniâtreté tenace et le zèle militant parviennent à renverser les obstacles, vous ne serez pas tentés de l'estimer froid, ingrat, cruel à votre égard, ni de juger la société mal ordonnée, à la façon de ces misérables sectaires égarés parmi nous, de ces déclassés odieux, de ces êtres sans patrie, ennemis de toute civilisation, vraiment nés pour la haine, la paresse, le désordre, non pour l'amour, la paix, la charité, l'économie, le travail, et qui, dans leur propagande négatrice et dévastatrice de toute assiette légitime, sous couleur de fonder ensuite sur de nouvelles bases, opinent que leurs menus actes (menaces, attentas, forfaits de tout genre) sont blanchis par je ne sais quel subversif corps de doctrine ! N'imitiez jamais ceux qui imputent à la société leurs déboires, leurs mécomptes, leurs illusions, comme autant de griefs. Et puisque l'on s'en va répétant sans cesse la contestable comparaison du régime du collège et de l'organisation de cette société en raccourci avec l'existence réelle, celle du monde, et avec la société humaine, où vous devrez ensuite tenir votre coin, je ne me ferais pas scrupule d'opposer, au besoin, par un prompt parallèle, les sanctions de ce jour à celles que l'avenir vous réserve.

(1) Aristote – *Rhétorique*, II, 12

La conception théorique de la sanction touche, dans son essence même, à la jurisprudence générale et à la philosophie. Vous le savez, ce vocable désigne, en sa brièveté, l'ensemble net des peines et des récompenses inhérentes à l'observation ou à la violation d'une loi quelconque, les châtiments et, par contre, les marques d'approbation que cette loi comporte, implique, *décerne*, pour assurer sa formelle exécution. En conséquence, au sens du droit social strict, la sanction est toujours, avec un but pratique fort clairement déterminé et dans un esprit de haute équité, soit pénale, soit rémunératrice ; elle se traduit par des actes destinés à servir d'exemples. – D'autre part, dans le langage des moralistes, cette même idée de sanction admet une acception à coup sûr moins positive, mais plus relevée, plus désintéressée. Toutes les lois humaines qui figurent dans les codes sont sanctionnées. Le législateur, à l'effet d'être obéi, promet de récompenser ceux qui observeront la formule, la teneur exacte, ou, plus souvent, menace de sévir contre ceux qui oseraient l'enfreindre. La sanction n'est ici rien qu'un moyen en vue de la ponctuelle obéissance, et, partant, du repos et de la sécurité de tous les membres du corps social. – Il n'en va pas de même de la sanction de la loi morale : obtempérer à celle-ci par frayeur des punitions ou par espoir d'un gain, c'est, au fond, ne point lui obéir : on n'accomplit vraiment son devoir que si on l'accomplit par pur devoir, non par cupidité ou par peur. La connaissance, l'amour, la volonté et l'habitude, tels sont les éléments, telles sont les conditions de la vertu, qui se confond avec le devoir, et que l'on peut merveilleusement définir, avec un penseur contemporain (M. Paul Janet) : l'habitude d'obéir librement, avec lumière et amour, à la loi du devoir. D'ailleurs, si l'on rassemble les principaux effets qui, dans l'orientation de la conduite, suivent l'obéissance ou la désobéissance au devoir, il est loisible de les considérer comme autant de sanctions particulières de la loi morale. La personne active et instruite se tire d'affaire presque constamment, tandis que la cervelle vide et l'humeur indolente ont peine à s'arroger une situation congrue : c'est la justice même immanente aux choses, ce que j'intitulerais volontiers, en d'autres termes, la sanction *physique* ou *naturelle* de la loi morale. En outre, ajoutons que la société réprime et rétribue, et cela de deux manières, soit par les honneurs qu'elle dispense et les châtiments qu'elle inflige, soit par l'estime et le mépris publics. L'opinion frappe ceux que le code est impuissant à atteindre. De là, deux *sanctions sociales*, l'une exclusivement *morale*, l'autre *légale*. Parmi les individus, les uns se résignent de bon cœur aux clauses établies, sans nulle velléité de résistance ; leur caractère docile sait gré à la société des avantages qu'elle procure à ses membres, même quand elle les paie et les récompense avec une économie trop parcimonieuse ; quant aux autres, les mécontents, il en est, je le répète, qui, désespérant de se faire gratuitement et grassement entretenir, récriminent par des actes de protestation dont il est difficile de dire s'ils sont plus abominables ou plus insensés.

Et votre sanction à vous, chers élèves, quelle est-elle, je vous prie, car j'ai hâte d'y arriver ? Elle me semble procéder, participer de toutes celles que je viens de passer en revue au cours de cette rapide analyse, et dont on vous détaillera la distinction dans votre année de philosophie. Toutefois, au sens restreint qui nous inquiète, la sanction scolaire, encore qu'elle puise son origine à la même source que les diverses sanctions susmentionnées, est, plus qu'elles, susceptible de tempérament : elle suppose, dans l'application, l'indulgence et la douceur. Sur les contraintes chargées d'opérer comme mesures préventives dans notre discipline libérale, amendée et rajeunie – je n'ai pas dit relâchée – je garderai de m'étendre.

Ce n'est pas ici le lieu, devant un pareil auditoire, d'appuyer sur ce point douloureux, même si j'avais la précaution de noter, au préalable, qu'il n'existe plus, à l'heure actuelle, dans nos maisons, de pénalités ayant pour unique objet d'afficher des repréailles, de causer une douleur en retour d'une infraction au règlement. On l'a sainement remarqué : en maltraitant, on abaisse ; plus on châtie, moins on améliore. (1)

Qu'il me suffise donc de conclure que la discipline de cette fin de siècle, passablement débonnaire sans être paternelle à outrance, - ce qui serait un tort, - est exempte de rigueurs déplacées. Elle a rompu de parti pris (car elle ne se pique pas d'être routinière) avec les excès d'autorité d'autrefois, avec les vieilles atrocités qui semblaient inventées à plaisir pour mater ces natures foncièrement rebelles et mauvaises, pétries de suffisance, entêtées d'orgueil, comme il s'en rencontre si peu dans vos rangs. D'où provient, Messieurs, cette louable transformation de nos mœurs et de nos rapports mutuels ? Pourquoi est-ce avec regret que nous recourons à ce code pénal, même singulièrement mitigé ? Pourquoi enfin vais-je pouvoir bientôt limiter le sens du mot « sanction », dans notre vocabulaire d'éducateurs cléments et aimants, au contrôle impartial et dévoué de l'effort fourni par le disciple, au souci de l'encouragement symbolisé par un signe palpable, ostensible, - prix, médaille, tableau d'honneur, - approprié au besoin de choses concrètes et au sens pratique coutumiers à votre âge ? Hé bien ! c'est que le respect pour l'enfant et sa dignité personnelle est une des trouvailles de notre siècle, comme le culte et la vénération de la femme fut, après l'ère grossière du moyen-âge, la conquête de la chevalerie. Et je ne désigne pas ici l'enfantelet au berceau « encore tout plein de la bonté divine, nouveau venu de la céleste rive, » comme soupire délicieusement le poète, ni même celui qui, solide sur ses petites jambes, se promène avec son ravissant sourire, « sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire ... » vous savez le reste... Non ; j'étudie le garçon déjà grandelet, déjà responsable en partie de ses faits et gestes, celui sur lequel la sollicitude de l'Université, éducatrice (2) autant qu'institutrice des âmes neuves, partage, en substance, l'opinion des Religieux mêmes voués à l'enseignement.

L'illustre évêque Dupanloup, qu'on ne saurait taxer d'affection exagérée à l'endroit de l'Alma mater, se place sur le même terrain, au fond, que les réformateurs habiles et zélés qui corrigèrent, voici quatre ans, le maniement de votre discipline. Ah ! l'enfant n'est point, aux yeux de ce sagace et impérieux prélat, un être fatalement porté au mal, suivant la doctrine un peu sombre de Port-Royal, une créature dangereuse en défiance de laquelle les collègues d'autrefois imaginaient des châtiments si sévères, qu'on retenait prisonnière entre d'épaisses et hautes murailles, visant à réprimer sa méchanceté native par une vie qui offrait la tristesse et l'austérité du cloître. « Non, l'enfant, c'est une âme innocente dont les passions n'ont pas encore troublé le paisible sommeil, dont la droiture n'a pas été altérée par les entraînements du mensonge et les illusions du monde ; c'est je ne sais quoi d'heureux qui respire son origine céleste ... Voyez-le : il n'y a pas de nuage sur son front, il ignore le passé, il sourit au présent, il s'élançait vers l'avenir et semble y traîner tout le monde avec lui ; c'est l'espérance de la famille, de la société, et comme le renouvellement de l'humanité dans sa fleur. »

(1) *Instructions, Programmes et Règlements*, p.198

(2) *Voyez, sur cette question du rôle éducateur de l'Université vis-à-vis des parents, deux ouvrages couronnés par l'Institut, voici trente ans, et qui n'ont pas pris une ride :*

Du rôle de la famille dans l'éducation, par Prévost-Paradol

La Famille, par Paul Janet

Le joli passage, si le portrait est un peu flatté ! J'ai voulu vous le citer à la lettre ... Et l'évêque défend, pour conclure, qu'aucune contrainte, aucune violence soit exercée sur cette noble et frêle créature, qu'on doit élever pour l'honneur et la liberté. – La démocratie moderne, Messieurs, l'a compris également. Les mesures barbares, les pénalités physiques infamantes, j'allais dire serviles, les sévices dont se plaignait le spirituel anecdotier Maxime du Camp, les besoins inutiles, absurdes ou démesurées, tout cela fut aboli, proscrit, honni, renvoyé aux établissements de correction ; arrêts, piquet, séquestre, cachot antihygiéniques, pensum abrutissant, consignes, privation de sortie, de grand air, de mouvement, de nourriture, grossissement d'optique transformant d'anodines espiègleries en funestes escapades, mercuriales disproportionnées aux fautes, exigences excessives, tout cet appareil suggestif de grincements de dents, tout cet affreux programme de résistance n'est plus qu'un mythe.

Vous en devez le bénéfice à l'initiative de sages législateurs qui, par ces petits décrets édictés en votre faveur, ont prétendu substituer aisément l'état de paix, la parfaite harmonie, la bonne entente mutuelle, aux conflits mesquins ou au manque d'abandon qui étaient le corollaire obligé de la surveillance pressante et tracassière d'antan : en guise de remède, ils laissent aux œuvres littéraires approfondies et pertinemment commentées la mission de *purger les passions*, comme le leur demandait le sage Aristote. Souhaitons qu'un tel adoucissement portera ses fruits, que rien ne viendra désormais compromettre le triomphe de la méthode indulgente, qu'elle prévaudra, grâce à vos raisonnables allures, appliquée sans obstacle comme sans faiblesse.

Toute sanction, Messieurs, pour être efficace et pondérée, veut être discrète, déterminée dans des conditions de réflexion et de sang-froid. Croyez-le, la règle se vérifie autant en ce qui concerne la récompense qu'en ce qui concerne la répression. L'émulation de bon aloi, la seule par excellence qui soit sans mélange au regard de la conscience, consiste à croître chaque jour, dans l'ombre, plus laborieux, plus instruit, plus intimement satisfait de soi-même, plus habile, et plus fort qu'on ne l'était la veille. Les compétitions, les rivalités pour un titre, un fauteuil, un ruban, - hochets âprement disputés, - pour moins encore, pour une gratification, un privilège, un avantage quelconque, sont, au demeurant, de vastes leurres. La société le soupçonne. Aussi, de même qu'elle punit impassible, elle honore avec mesure. Ses enthousiasmes sont lents. Elle se résout, - au terme du dix-neuvième siècle ! – à sanctionner la dévotion de Jeanne Darc, proclamée vénérable. Et pourtant, j'ai tort ! L'Etat sait, à l'occasion, glorifier ses bons serviteurs par des Expositions, fêtes périodiques de l'industrie et du travail, ou par de beaux anniversaires : témoin cette magnifique apothéose que Paris vouait, il y a deux mois, à l'exaltation de nos ingénieurs et de notre armée (1). L'Etat sait aussi pleurer ses enfants qui succombent victimes du devoir. C'est elle, cette sanction, rigide en apparence, de l'estime publique qui se hâte de reconnaître par le plus large tribut de larmes et la plus spontanée explosion de chagrin unanime – un récent et superbe exemple nous le prouva – le sacrifice au bien commun d'une vie toute de labeur et d'intégrité, interceptée en un jour maudit de réjouissance et de deuil. – D'accord. Mais, en principe, ne faites fond que sur vous-mêmes ; retenez, pour votre gouverne, que toute crainte, toute espérance accessoire altère la pureté de l'intention morale. Que d'abord votre conscience se constitue votre jugement authentique, votre plus autorisé censeur ou panégyriste ; à la société, qui ratifie, d'écouter, de deviner plutôt, et de traduire sous forme de sanction cette voix intime chargée d'éclairer et d'avertir tout homme venant en ce monde.

(1) *Centenaire de l'Ecole polytechnique (mai 1894)*

Néanmoins, chers élèves, en attendant l'heure où vous agirez en hommes, avec l'obligation des souverains devoirs et l'inviolable piété de la Patrie, il vous faut, je le confesse, des encouragements moins abstraits et plus fréquents que ceux de la société virile : il est opportun que vous sentiez, pas à pas, les progrès accomplis. De là ces récompenses, de là ces concours institués dès l'antiquité, multipliés parfois peut-être avec excès chez les nations modernes (1), et dont l'historique serait amusant à retracer. L'amour-propre est un puissant levier. La soif du succès et de la renommée, la tentative de monter au premier rang ont, de tous temps, suscité les efforts les plus féconds de l'intelligence humaine et puérile ; aussi les maîtres de la jeunesse se sont-ils naturellement attachés à provoquer ces élans généreux dans le cœur de leurs auditeurs, afin de les conduire sans heurt, sans violence, et comme par la main, à l'abrupte conquête de la science.

Cependant, parcourez l'histoire : les anciens n'ont pas, en cela, donné fortement le branle. Si la Grèce, éprise de la force et de l'adresse de ses éphèbes, vante et met en relief leur supériorité gymnique dans de grandioses *panégyries*, elle n'imagine rien pour éveiller l'émulation de l'esprit. En revanche, à Rome, on ne rémunère pas seulement par des couronnes d'ache, de laurier, de lierre, de chêne, - dons sublimes et fragiles qui amèneraient aujourd'hui la grimace sur vos lèvres, - l'intrépidité militaire, la valeur du légionnaire qui a pris un vaisseau ennemi, ou qui est entré par la brèche à l'assaut d'une place forte (2) ; dans la ville éternelle, il semble, au contraire, que des enfants eux-mêmes aient figuré, aient brillé aux concours d'éloquence et de poésie qui prirent une telle vogue au début de l'époque impériale. Mais ce fut toujours un cas exceptionnel, si bien que la Renommée nous a transmis les noms de ces génies précoces. On les aimait, dans leur entourage, on ne jalousait pas ces premiers rayons d'éclat prématuré. On n'eût pu leur appliquer cette amère parole de Socrate : « De même que leur ombre suit nécessairement ceux qui marchent au soleil, de même l'envie accompagne ceux qui avancent à travers la gloire. » Quintus Sulpicius fut le plus étonnant de ces minuscules prodiges, de ces poètes en herbe. A douze ans, il improvisait dans un tournoi littéraire cinquante vers grecs, et remportait de haute lutte le prix sur tous ses concurrents. Il est vrai qu'il mourut, enseveli dans sa victoire ... première victime (de nous connue) du surmenage intellectuel. Du reste, à défaut de prix, la crainte horrible de la *férule* – laquelle est, conte la légende, une sorte de petite palette ou de baguette pour frapper dans la main – suffisait, au rapport d'Horace et de St-Augustin, à nourrir le feu sacré dans les âmes des écoliers latins.

Quelle basse sanction, Mesdames et Messieurs ! Oui, ma foi, la férule (puisqu'il faut l'appeler par son nom) était bien l'attribut et l'insigne, le sceptre, comme on disait, des pédagogues (3).

- (1) On sait la plaisante boutade de V. Cousin : « On ferait un concours d'enfants en nourrice, à qui bave le mieux. »
- (2) Bossuet félicite les Romains de leur modération à ce propos : « Une couronne de feuilles de chêne, de laurier ou de quelque herbe plus vile encore, devenait inestimable parmi les soldats, qui ne connaissaient pas de plus belles marques que celles de la vertu, ni de plus noble distinction que celle qui venait des actions glorieuses. » *Hist. univ*, III, 6.
- (3) Cf *Martial*, X, 62. *Ferulaeque tristes, sceptrum pedagogorum, cessent.*
Cf *Ausone*, *Ydil.*, IV, 30.

Il n'en est pas fréquemment question dans les textes helléniques : il ne paraît point que les tenanciers de palestres ou les élèves moniteurs en aient abusé. Moins sobres étaient les maîtres d'école au bord du Tibre : Horace et Juvénal (1), deux futurs satiriques, sentirent maintes fois au bout de leurs doigts enfantins l'instrument favori des cuistres (2), lequel, (Dieu me pardonne !), ne meurtrissait pas seulement la paume du coupable. Apulée cite une partie du corps moins effilée, moins délicate aussi, qui entrait parfois en relation avec le terrible outil, et certaine peinture de Pompéi en fait foi. On avait, en outre, dans les écoles, un choix d'objets de torture variés, verges d'ormeau, fouet, étrivières, etc... Mais la fêrule était moins dommageable aux épidermes des délinquants : d'après Plutarque, Dionysos (Bacchus) aurait placé les tiges de cette belle et grande plante herbacée entre les mains de ses suivants ivres, parce que les coups qu'ils risquaient de se porter les uns aux autres avec ce souple et léger bâton cinglaient sans blesser.

Mais en voilà assez, je pense, sur ce sujet cuisant. Passons aux modernes, et oublions l'art de molester, qui est une blâmable sanction. Chez nous, au XIV^{ème} siècle, en Champagne et en Lorraine, le jour de la St-Nicolas, on distribuait aux bambins des asiles des plumes, des écritoirs et des estampes. Dans le diocèse de Reims, on affublait d'un costume épiscopal l'élève le plus distingué, on l'escortait en grande pompe à l'église, et, à l'issue de la messe, on lui faisait cadeau de friandises qu'il devait répartir entre tous ses condisciples. Voilà une bizarre parade, et, tranchons le mot, des sanctions bien embryonnaires et bien matérielles.

Sautons deux siècles. Voici venir les Pères de la Compagnie de Jésus, qui créent de toutes pièces le système actuel des récompenses scolaires. Partout où ils s'insinuent, dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien, ils pratiquent uniformément la même méthode pour attiser entre leurs élèves une vivante émulation. Chez eux on trouve non seulement des exemptions et des livres, mais aussi des bons points, des croix, médailles, brevets, des images, diplômes, galons, inscriptions en lettres d'or sur plaques de marbre, tableaux et cahiers d'honneur, académies de beaux esprits au petit pied, que sais-je encore ? – En France, ils convient la société riche et élégante des grosses cités à leurs distributions de prix. L'engouement pour ces prêtres fut immense, on ne saurait le nier. Chateaubriand (*Génie du Christianisme*) en démêle à souhait la cause. Les Jésuites, précepteurs à l'esprit clair, juste et patient, étaient agréables à la jeunesse. Ennemis du gouvernement par le fouet, ils prescrivaient la douceur et la persuasion, qui font plus que force ni que rage. Leurs manières polies à leurs leçons ce ton pédantesque qui rebute l'enfance. Au lieu de plier d'un bras brutal leur clientèle au joug de l'autorité, ils usaient à miracle des conversations particulières, des exhortations, des bonnes paroles, pour brider les poulains indociles, ou, si vous préférez, pour ramener les brebis égarées. La plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, et les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une docte et fameuse académie tenant ses assises pour la plus grande gloire de Dieu.

(1) *Horace, Epîtres, II, I, 71 et Juvénal, I, 15*

(2) *O lenteur de la civilisation ! Le règne de la fêrule s'était maintenu, il y a quelque cinquante ans (sous l'appellation triviale de patoche) dans certaine pension voisine du collège royal de Charlemagne.*

Les solitaires de Port-Royal et Rollin, pourtant si attentif à faire profiter l'Université de tous les progrès réalisés par ses rivaux, ne les suivent point dans cette voie ; aussi ne doit-elle se modeler sur eux qu'en plein XVIIIème siècle ; et encore faudra-t-il une bonne fortune inespérée pour l'y décider, le testament de l'abbé Legendre, chanoine de Paris, origine du Concours général (4 février 1733.)

Aujourd'hui, Messieurs, on distribue simplement des livres. Rien de mieux. Le reste est clinquant et futilité : le prix est en lui-même une récompense irréprochable. Accorder, à titre de stimulant, à qui adore l'étude un bon ouvrage, c'est-à-dire un viatique, un gage de travail et de progrès ultérieur, quoi de plus judicieux. - Allons plus loin ; la solennité de la mise en scène doit rehausser le prestige de la sanction. Hier, au Concours général, suivant le rite antique, une même enceinte enfermait tout ce que les corps de l'Etat et de l'Université comptent de plus considérable parmi les représentants du pays, - membres de l'Institut et du Parlement, hauts magistrats politiques, ministres plénipotentiaires, officiers supérieurs, recteur, doyens des facultés, directeurs et inspecteurs de l'enseignement à tous ses degrés, - sous les auspices du grand-maître. Mais alors on ne festoyait que quelques élus, et le sort n'avait pas négligé d'étaler ses surprises. Ce matin, dans un rendez-vous d'ordre plus intime, moins olympique mais aussi plus touchant, on va proclamer des résultats plus significatifs, s'ils sont moins retentissants, en présence de gens qui vous apprécieront et vous virent à l'œuvre, sous la présidence du publiciste distingué, du républicain convaincu, du savant économiste en qui je salue, au nom de tous, le fondateur actif d'un vaste parti national ralliant les citoyens soucieux de l'avenir de la patrie française (1).

Jouissez donc, chers élèves, de ces hommages que nous proposons chaque année comme salaire à votre persévérance, à votre énergie, à votre ardeur ; respectez ces sanctions qui ont pour tâche de noter vos qualités fraîches écloses, mémoire dûment employée, précoce talent, ingéniosité d'esprit, rectitude de jugement, souplesse et abondance d'imagination ; chérissez ces couronnes patiemment achetées durant une année entière, aujourd'hui impatientement attendues. Attachez-vous à en pénétrer comme il sied le muet langage. La valeur intrinsèque ici n'est rien ; faste et opulence de reliure importent peu. Ces compagnons sûrs, amis discrets et guides dévoués (2), il vous sera doux de les couvrir des yeux quand vous serez sur le retour de votre âge. Alors sans doute le livre est un peu terni, mais non poudreux. Les dorures se sont bien effacées légèrement à mesure qu'a grisonné le poil du possesseur ; néanmoins, ces volumes vraiment lus, caressés d'une main soigneuse, avec mille égards, avec affection, veufs d'aucune page et profanés d'aucune tache, confortablement installés sur les rayons d'une spacieuse bibliothèque, semblent sourire d'un minois toujours gracieux au propriétaire qui les a sincèrement gagnés jadis, qui souvent vient les revoir, reconnaissant du plaisir qu'il lui ont causé, attendri par les heures de studieuse adolescence et les enseignements salutaires qu'ils évoquent, de par la loi d'association, dans la perpétuité de son souvenir. Ne travaillez pas, mes amis, cela va de soi, uniquement pour multiplier entre vos mains ces garanties honorables de votre zèle et de votre docilité, cette présomption rassurante en faveur de vos succès de carrière et du perfectionnement futur de votre être intellectuel et moral : il n'est permis qu'aux plus petits d'évaluer momentanément les choses de ce point de vue trop pratique, et de regarder les prix comme un but, non comme un moyen,

(1) *L'Association nationale républicaine, dont M. Paul Delombre est le secrétaire général*

(2) *Lisez l'éloge exquis des livres par l'éloquent humaniste Erasme (7ème centurie, lettre XII)*

Mais vous, les aînés, songez avant tout à déployer vos ressources, à préparer vos armes pour vous ménager, au sein de la génération qui grandit dans la paix de nos retraites scolaires ? Qui demain ainsi que vous, accédera à la vie publique, votre place applaudie au soleil : « Veillez et soyez prêts, s'écrie l'Apôtre (Saint-Paul), parce que la moisson que vous avez à recueillir ne souffre point de défaillance ... » Et maintenant, je me tais. Je ne veux pas encombrer plus longtemps la scène où vous allez paraître à votre tour, aux bravos de l'assistance familière. Le prologue se retire. Approchez, acteurs dépourvus de cabotinage, champions de joutes équitables et pacifiques que n'exaspèrent, quoi que clabaudent certains détracteurs de nos institutions, nul sentiment vil de jalousie, nulle maladive excitation de vanité, héros qui fûtes hier à la peine, - si tant est que l'achèvement de l'œuvre journalistique soit une peine, - et qui êtes à présent à l'honneur, athlètes de bonne volonté, déposez, car l'heure de la trêve a sonné, vos traits finement aiguisés ; et, à la veille d'entrer dans la lice afin de livrer ce combat dont, suivant un vers sonore et mélancolique, la palme n'est qu'aux cieux, contentez-vous de ces modestes palmes-ci qui auront su sanctionner, en votre printemps, votre application soutenue, vos labeurs dignes de loyer, et votre valeur prudemment réglée.

Victor GLACHANT
(1864-1941)

Agrégé de lettres (1886)
Professeur à Buffon (de 1894-1895 à 1899-1900)